



CSA du 1^{er} avril 2025
Déclaration liminaire

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs,

Un point n'est pas à l'ordre du jour de ce CSA : la question immobilière. Et pourtant nous attendons le fameux cadrage général qui devait être présenté à l'occasion du GT initialement prévu en mars et finalement annulé.

Cette question est d'autant plus importante qu'on ne nous dit pas tout et que le secret devient un secret de polichinelle. Côté CGT, il y a bien longtemps que nous avons compris qu'une stricte application de la circulaire Borne de 2023 conduisait inévitablement à la mise en place de flex office et d'open spaces.

D'abord ces principes d'aménagement découlent de l'arithmétique : à 2400 dans le bâtiment, nous serons forcément resserrés. Or vous avez fait le choix de consacrer une grande partie de l'espace aux nombreux services communs et aux salles de réunion sur lesquels vous n'avez cessé de sonder les besoins. Les m² étant restreints, il faut donc réduire les espaces de bureaux – **d'où flex office et espaces ouverts.**

Ensuite, **ce sont ces types d'aménagements qui sont promus par la circulaire Borne** mais aussi (et logiquement) par la direction de l'immobilier de l'Etat qui les présente comme [les « nouveaux espaces de travail »](#). Dans la brochure qu'elle leur consacre, la DIE est transparente : « *Le principe des nouveaux espaces de travail étant de décloisonner, à savoir d'offrir des espaces de travail ouverts et non des bureaux fermés, il doit être déterminé à quelle échelle les espaces de travail décloisonnés (ou « open space ») seront réalisés : échelle de l'équipe ou non (...). La deuxième option entraîne le flex office.* »

Jusqu'ici pourtant, vous avez entretenu le suspense. Plus exactement vous l'avez entretenu pour nous mais pas pour tout le monde. Quand nous avons été contactés par nos collègues du rectorat de Versailles des équipes SI nationales qui travaillent avec le SEMSIRH et qui auraient vocation semble-t-il à nous rejoindre à Gentilly, ils ont eux aussi été très clairs.

- 1) Ils ne souhaitent absolument pas intégrer le projet. Ils sont aujourd'hui hébergés à Guyancourt soit à 1h30 de trajet du site de Gentilly : un tel rallongement de leurs temps de trajet est intolérable ! Vous courrez le risque de voir se vider une équipe nationale cruciale pour le développement de nos SIRH et de mettre en danger le ministère. Permettez-nous de dire toute notre solidarité pour ces collègues si mal traités.
- 2) Le projet qui leur a été présenté est un projet d'aménagement dit « innovant » en flex office et open space. Donc à l'extérieur, vous assumez déjà... mais pas pour nous !

Nous avons besoin que vous soyez clairs et transparents sur le sujet et que vous nous traitiez comme de réels partenaires de discussion. Assumez vos positions que nous puissions enfin les discuter.

Vous l'avez peut-être vu mais la CGT a sorti [une brochure sur les aménagements de locaux s'appuyant sur une littérature fournie](#) qui montre tous les problèmes que posent les espaces ouverts et le flex office : pertes de repères, dilution du collectif, inadaptation aux métiers, communication paradoxalement étouffée, impact sur la santé physique et mentale des agents.

Mais et c'est sans doute le plus intéressant, ces effets sont bien connus de vos services parce que vous les avez-vous-même expérimentés ! En effet, le secrétariat général a une vitrine en matière d'aménagement des locaux avec l'équipe d'appui du SG passée en flex et espaces ouverts dans le cadre d'un projet co-financé par la DIE. Or à l'usage, les remontées semblent ne pas être très bonnes, au point qu'après les remontées d'évaluation des risques professionnels dans le cadre du DUERP, votre adjointe Céline Kerenflech a dû envoyer un message aux agents pour tenter d'apporter des réponses. Nous nous permettons donc de la citer :

*« La nécessité de cacher ses émotions dans les espaces partagés a également été pointée. Plusieurs possibilités pour vous isoler temporairement s'offrent à vous **dans les cas où vous ressentiriez un trop plein d'émotion et un besoin de distance** :*

(...) [elle détaille ici plusieurs endroits où les agents peuvent s'isoler]

Les solutions pour s'isoler temporairement sans attirer particulièrement l'attention sont donc nombreuses, n'hésitez pas à y avoir recours aussi fréquemment que nécessaire si l'installation aux postes de travail partagés vous semble pesante.

*En ce qui concerne l'ambiance sonore et les nuisances liées à la co-activité, je rappelle que les postes de travail sont des espaces de concentration et **qu'il convient de se déplacer dans un espace insonorisé pour les conversations téléphoniques, les réunions en distanciel et les discussions entre collègues.***

Nous allons tester un affichage destiné aux visiteurs et invitant au silence dans ces zones. (...)

Enfin, pour limiter les risques psychosociaux liés à la perte de repères et au manque de cohésion, un certain nombre d'actions ont été mises en place et instituées grâce au pôle cabinet- affaires générales (parcours d'intégration des nouveaux arrivants, formalisation et actualisation de documents de référence, organisation d'événements...). Nous veillerons tout particulièrement à organiser régulièrement des moments collectifs pour toute l'équipe d'appui et travaillons à une prochaine journée de cohésion à programmer au mois de juin. »

L'extrait se passe selon nous de commentaire tant il pointe manifestement les écueils de ce type d'aménagement des espaces. Et nous sommes là sur un public très spécifique, qui était globalement volontaire pour ces aménagements...

Nous le redisons : les conditions de travail des agents ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Faut-il vous le rappeler ? En tant que chef de service, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité des agents. Dans le cadre du futur site à Gentilly comme ailleurs, il va de votre responsabilité de proposer des aménagements des espaces qui garantissent aux agents des conditions de travail dignes. Non ce n'est pas parce qu'on décroïssonne que les services fonctionnent de manière plus transversale. Non, ce n'est pas parce qu'on abat des cloïssonnes que les services fonctionnent miraculeusement de manière agile. Tout ça n'est que du blabla de consultants auquel eux-mêmes ne croient pas – [un jour on vous parlera de Hwow journées du cabinet](#) Colliers mais nous sommes déjà trop long (et c'est dommage parce que ça aurait été Hwow !). **Il est encore temps de renoncer à ces fausses solutions et de ne pas sacrifier les conditions de travail des collègues sous les auspices d'une pseudo-modernité** qui n'a de moderne que l'apparence et qui est en réalité hors sol et *has been* avant même d'avoir vu le jour.

Nous vous rappelons les revendications que nous portons concernant le déménagement sur le site « Patrick Sébastien » et auxquelles vous refusez obstinément de répondre :

- 1. Des conditions de travail qui garantissent la santé et la sécurité des agents**
- 2. Laisser les équipes déterminer les aménagements** : que le SAAM abandonne son cadrage autoritaire des espaces et respecte les besoins des directions, des collectifs de travail et de nos métiers
- 3. Arrêter le chantage qui nous enjoint de choisir entre espaces collectifs** (salles de réunion, bulles de concentration) **vs. bureaux classiques** : nous n'avons pas à renoncer à travailler dans des conditions dignes !
- 4. Pas de flex office imposé** : les agents ont droit de s'approprier leur espace de travail
- 5. Refus des espaces ouverts** : un couloir n'est pas un bureau (et une cantine n'est pas un bureau non plus !)
- 6. Non aux open spaces** : 4 dans un bureau, c'est un maximum !